

André-Pierre Chavatte

On nous écrit  
de Douzillac...





*On nous écrit de Douzillac...*





André-Pierre Chavatte

On nous écrit de  
Douzillac...

Éditions EDILIVRE APARIS  
75008 Paris – 2010

[www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)

Edilivre Éditions APARIS

56, rue de Londres – 75008 Paris

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : [actualites@edilivre.com](mailto:actualites@edilivre.com)

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,  
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-3511-8

Dépôt légal : Mai 2010

© Edilivre Éditions APARIS, 2010







## Sommaire

|                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Douzillac .....                                                                                         | 11 |
| <b>Les écrits de Joseph Léon Chevalier-Lareygne</b><br><b>Notaire, Juge de Paix, Maire de Douzillac</b> |    |
| Joseph Léon CHEVALIER-LAREYGNE. ....                                                                    | 19 |
| I – La légende de Mauriac.....                                                                          | 21 |
| II – Le château de Neuvic.....                                                                          | 45 |
| III – Le banc de l’œuvre. ....                                                                          | 53 |
| IV – Ros et Joham.<br>(Sourzac, la légende de Roselou) .....                                            | 65 |
| V – Nécrologie de Denis Couder. ....                                                                    | 75 |
| VI – Histoire d’un moulin à vent.<br>(Démon et fantômes à Neuvic) .....                                 | 77 |
| VII – Les mouchoirs de Beauronne.....                                                                   | 83 |
| VIII – Ma bourgade (chanson) .....                                                                      | 87 |

|                                                                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| IX – Couplets chantés à un dîner<br>donné en l'honneur de Louis-Napoléon Bonaparte,<br>par un ancien sous-officier de l'Empire<br>habitant de Douzillac, pays du bon vin..... | 89 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

### **Des nouvelles de Douzillac et des environs**

|                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| X – Le noyé de Mauriac. ....                                                                | 93  |
| XI – Une émeute à Douzillac en 1788.....                                                    | 97  |
| XII – Les excès de la Révolution.<br>Antoine Chevalier-Lareygne,<br>notaire et suspect..... | 115 |
| XIII – Un prêtre insermenté.<br>Antoine François Dumoulin dit Tandou. ....                  | 123 |
| XIV – Vol d'une ruche au bois de la Bossue.....                                             | 137 |
| XV – Un sacristain pas très catholique.....                                                 | 141 |
| XVI – Infanticide à Douzillac.<br>Marguerite Massonneau.....                                | 147 |
| XVII – Attentat à la pudeur (supposé)<br>aux Niaoutouneix.....                              | 165 |
| XVIII – Une histoire de chien<br>aux Bernardoux.....                                        | 169 |
| XIX – Pierre Magot Un Douzillacois<br>au bagne de Guyane.....                               | 177 |
| XX – Jeanne RANOUIL<br>Une habitante de Beauronne<br>guillotinée à 24 ans. ....             | 195 |
| Remerciements .....                                                                         | 211 |

## Douzillac

Douzillac est une petite commune de Dordogne située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Périgueux, dans le Périgord blanc. L'Isle, affluent de la Dordogne, marque la limite entre Douzillac et son chef-lieu de canton, Neuvic-sur-l'Isle. Jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, un bac partait du pied du château de Mauriac et permettait de joindre les deux rives de l'Isle.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, il y avait plus de 40 lieux-dits répartis sur 1 717 hectares s'étendant jusqu'aux portes de la forêt de la Double aux environs de Beauronne.

Si actuellement la commune ne compte qu'un peu plus de 780 habitants, il y en avait presque 1 300 au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Comme partout, l'exode rural a vidé la commune d'un grand nombre de ses habitants. Mais Douzillac est resté un lieu où il fait bon vivre, peuplé de gens attachants et fiers de leurs racines périgourdines ainsi que de leur patrimoine constitué de châteaux (*Mauriac, les Rieux, Valay, les Chauvaux*), d'une magnifique chartreuse

(*La Fonpeyre*), d'une église romane et de vieilles maisons datant de plusieurs siècles.

Le bourg de Douzillac est situé sur une hauteur et domine la plaine environnante. Au centre du bourg, l'église romane dédiée à St Vincent, datant du 12<sup>ème</sup> siècle, a été retouchée et agrandie à la période gothique. Deux importantes campagnes de travaux y furent menées, la première en 1873 par l'architecte Mandin, la seconde de 1896 à 1899 par l'architecte Meunier.

Le château de Mauriac, véritable joyau de Douzillac, situé à proximité de la rivière, date des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> siècles. Il a été reconstruit sur les ruines d'un édifice antérieur datant probablement du 11<sup>ème</sup> siècle qui, lui-même avait été édifié sur les restes d'une habitation gallo-romaine dont les vestiges ont été retrouvés dans les caves avec les conduits d'arrivée d'eau primitifs. (Ces conduits amenaient l'eau de la source des *Grands-Thonys*). Ce château, propriété de la famille Talleyrand-Périgord, fut vendu après la révolution comme bien national. Il appartient aujourd'hui à Monsieur Dumoncel.

Notons aussi le petit musée de la Légion Etrangère, situé en mairie de Douzillac : le capitaine Philippe Louis Maine, héros de la bataille de Camerone au Mexique le 30 avril 1863, est inhumé dans le cimetière de la commune, et, chaque année, afin de commémorer l'anniversaire de cette bataille, les Anciens de la Légion viennent lui rendre hommage.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Voir « Capitaine Philippe Louis Maine, Caporal à Camerone » Editions Edilivre 2009.

La coutume fait remonter l'origine de Douzillac à l'an 1122, date inscrite sur le blason de la commune. Or, un document reprenant la donation par le doyen de Saint-Etienne de l'église de Douzillac, noté dans le chartrier de l'abbaye Saint-Pierre de Saint-Astier<sup>2</sup>, indique que cette église existait déjà en l'année 1104.

Bien que la toponymie ne soit pas une science exacte, l'origine la plus souvent admise du nom *Douzillac* serait le nom d'une personne gallo-romaine, *Docilius*, suivi du suffixe *acum*. Douzillac serait ainsi le lieu où habitait Docilius. Par transformations successives, de *Duzilac* (1122), il serait devenu *Duzilhac* au 13<sup>ème</sup> siècle, *Douzilhac* (1665) pour enfin prendre son orthographe définitive au 19<sup>ème</sup> siècle.<sup>3</sup> Néanmoins, il semblerait que cette explication soit erronée : dans son *dictionnaire topographique de la Dordogne*, le vicomte Alexis de Gourgues explique que le nom de Douzillac aurait pour origine *dour* qui indique un lieu où l'on trouve de l'eau. Cette assertion est confirmée par Léon Dessalles dans son *Histoire du Périgord* qui donne *dotz* comme origine, ce mot signifiant *source ou fontaine*. On peut aussi remarquer le verbe *douziller* qui, en vieux français, se disait d'un liquide qui coule en mince filet, comme le vin par le trou du *douzil*.<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> Archives départementales de la Dordogne, par Louis Grillon et Maïté Etchehoury

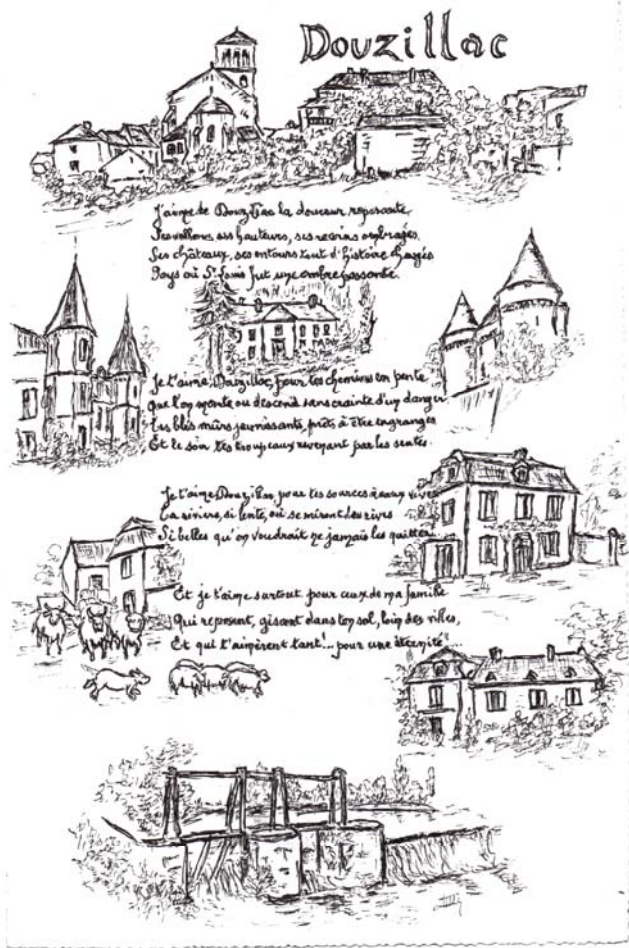
<sup>3</sup> Dictionnaire des noms de lieux du Périgord par Chantal Tanet et Tristan Hordé aux éditions Fanlac.

<sup>4</sup> Douzil ou dousil : Petite cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau pour en tirer du vin ou lui donner du vent. En fait, le terme désigne le plus souvent aussi bien le trou percé que la cheville qui le bouche. (Dictionnaire du monde rural par Marcel Lachiver, Editions Fayard, 1997). On peut aussi remarquer que Douzillac était planté de nombreuses vignes et que l'église de Douzillac est dédiée à Saint Vincent, patron des vignerons.

Si, au cours des siècles, Douzillac est resté éloigné des grandes batailles qui ont ensanglanté la région, notamment pendant les guerres de religion, ce village n'en a pas moins été le théâtre d'évènements, comiques ou tragiques, mais qui retracent bien la vie des gens qui y ont vécu.

Une première partie est consacrée aux écrits de Joseph Léon Chevalier-Lareygne, notaire, juge de paix, et maire de la commune de Douzillac.

Dans la seconde partie, quelques histoires sont un peu romancées, d'autres ne le sont pas, mais toutes sont tirées de faits réels, la plupart extraites des archives judiciaires ou de documents originaux que j'ai pu consulter notamment dans les archives privées de M. Tanneguy Arrou.



### **Poème et dessins d'Henri Salarnier<sup>5</sup>.**

<sup>5</sup> Henri Salarnier, relieur et bibliophile ayant habité aux Niauxouneix. Ce poème ainsi que les dessins ont été réalisés spécialement pour M. et Mme Michel Arrou.

## Douzillac

*J'aime de Douzillac la douceur reposante,  
Ses vallons, ses hauteurs, ses recoins ombragés  
Ses châteaux, ses entours tout d'histoire chargé  
Pays où St Louis fut une ombre passante.*

*Je t'aime, Douzillac, pour tes chemins en pente  
Que l'on monte ou descend sans crainte d'un danger,  
Tes blés mûrs jaunissants, prêts à être engrangés  
Et le soir, tes troupeaux revenant par les sentes.*

*Je t'aime, Douzillac, pour tes sources à eaux vives  
Ta rivière, si lente, où se mirent des rives  
Si belles qu'on voudrait ne jamais les quitter.*

*Et je t'aime surtout pour ceux de ma famille  
Qui reposent, gisant dans ton sol, loin des villes  
Et qui t'aimèrent tant !... pour une éternité.*



**Les écrits de  
Joseph Léon Chevalier-Lareygne  
Notaire, Juge de Paix,  
Maire de Douzillac**



***Joseph Léon Chevalier-Lareygne en 1842  
(Dessin de Brantouli)***

## **Joseph Léon CHEVALIER- LAREYGNE**

Né le 11 avril 1809 au village des *Niaoutouneix* à Douzillac, Joseph Léon Chevalier-Lareygne est le fils d'Eymeric et de Rose Gasquet.

Issu d'une très ancienne famille douzillacoise, ses ancêtres ont toujours joué un rôle prépondérant tant pendant l'ancien régime qu'après la révolution : lieutenants des juridictions de Mauriac et Douzillac au service de la famille Talleyrand-Périgord, greffiers, notaires, juges de paix ou percepteurs comme le fut son père. Il reprend en 1836 l'étude de son oncle Joseph Chevalier-Lareygne, charge qu'il cèdera lui-même, en 1864, à Achille Chivaille.

Juge de Paix à Mussidan et à Neuvic, il sera Maire de la commune de Douzillac pendant de nombreuses années (1855-1870).

Passionné d'histoire locale et surtout amoureux de sa commune, il écrira, dans un style purement romantique, de nombreux articles ainsi que des légendes et des chansons qu'il fait paraître dans les

*Annales agricoles et littéraires de la Dordogne et dans L'Echo de Vésone.*

Il peut, à juste titre, être considéré comme le premier « *antiquaire* » (historien) des cantons de Neuvic et de Mussidan.

De son mariage le 1<sup>er</sup> septembre 1839 avec Marie Julie Alma Chevalier-Fonpeyre, naîtront six enfants. Le décès en 1876 de son fils Jean Eymeric à l'âge de 35 ans l'affectera profondément.

Il décède dans sa maison des *Niautouneix* le 1<sup>er</sup> février 1880, aimé et respecté de toute la population douzillacoise.

Sont ici repris quelques uns de ses écrits, publiés ou non, dans leur intégralité afin de ne pas trahir son auteur, avec l'aimable autorisation de l'un de ses descendants, Monsieur Tanneguy Arrou, qui possède, dans sa maison des *Niautouneix*, un très riche fonds d'archives familiales que j'ai eu le privilège de pouvoir consulter à loisir.

# I

## La légende de Mauriac<sup>6</sup>

Sur le penchant d'une colline, à l'extrémité nord-est du territoire de Douzillac, s'élève le château de Mauriac, sombre monument de féodalité. Non loin de là, la rivière de l'Ille<sup>7</sup>, précipitant son cours, interrompt sans cesse le silence de l'antique manoir du bruit de ses eaux. Dépourvu d'ornements remarquables, le château de Mauriac date de quatre siècles au moins ; le temps y a fait peu de ravages. Les murs d'enceinte qui en défendaient l'abord du côté de l'ouest sont en partie conservés. Parmi les herbes qui croissent à leur pied, on découvre plusieurs meurtrières ; au dessus de la principale porte d'entrée, pratiquée dans ces grosses murailles, est une espèce

---

<sup>6</sup> Parue la première fois dans l'*Echo de Vésone* en 1845, cette légende a été reprise dans les *Annales agricoles et littéraires* de la même année, dans la *Guienne monumentale* de Decourneau et par Marcel Secondat dans *Contes et légendes du Périgord* (Editions Fanlac 1970). Mr Tanneguy ARROU, descendant de Léon Chevalier-Lareygne, a bien voulu me remettre le document écrit par son aïeul ainsi que la correspondance datée du 2 juillet 1845 entre l'auteur et Mr Dupont, directeur de l'*Echo de Vésone* et des *Annales agricoles et littéraires*.

<sup>7</sup> Isle

de plateforme destinée autrefois aux exercices des hommes d'armes préposés à la garde du château.

Cette place avait été ainsi mise en état de défense, vers l'année 1605, par Hilaire de Lagrange, seigneur et haut-justicier de Mauriac. Le noble suzerain, trouvant fort peu de son goût les prouesses de chevaliers des Néautouneix, ses voisins<sup>8</sup>, avaient jugé prudent de ceindre de remparts le siège de son autorité chancelante. Il n'était pas de jour où Raymond et Bertrand, ces illustres rejetons des Néautou d'outre-Manche, ne fissent à ses yeux acte de félonie.

La puissance du seigneur Hilaire de Lagrange décroissait insensiblement, et ses vassaux rebelles s'arrogeaient par les armes le droit de commander. Quelque dure que fût cette prétention pour un suzerain et maître, celui-ci n'en conçut d'abord qu'une faible appréhension. N'avait-il pas une grosse troupe armée, des remparts, des fossés nouvellement construits autour de son gîte ? Ses droits de suzeraineté n'étaient-ils pas écrits dans les parchemins et consacrés par les chartres octroyées ? Trompeuse sécurité ! Que pouvaient ces faibles ressources de l'art, ces titres surannés, contre la valeur impétueuse des descendants de Néautou ? Le seigneur de Mauriac en fit la funeste épreuve.

Hilaire de Lagrange et les chevaliers des Néautouneix en étaient venus à un tel point de mésintelligence et de rivalité, qu'ils ne purent trancher leur différend autrement que par la guerre.

---

<sup>8</sup> Les chevaliers des Néautouneix tiraient leur origine de Néautou, chevalier anglais, qui en 1453, se détacha de l'armée de Talbot pour se fixer à Douzillac, où il trouva une jeune et jolie compagne. (Les « Niautouneix » est un des lieux-dits de Douzillac).

S'il faut en croire l'histoire du temps, les habitants de Douzillac virent souvent leurs terres dévastées et abreuvées du sang des guerriers, leurs frères. Après bien des combats et des rencontres en rase campagne, sans que l'un des partis eût sur l'autre d'avantage marqué, la milice seigneuriale gagna le château de Mauriac à la faveur d'une nuit obscure, tout épuisée de fatigue et considérablement diminuée en hommes tués ou blessés. Raymond et Bertrand suivirent tôt ce mouvement de retraite et s'avancèrent en bon ordre sous les murs ennemis, préludant une action terrible par des menaces et des cris.

A l'intérieur du château régnait un profond silence. Les gens du seigneur, postés derrière les remparts, tenaient leurs armes prêtes, et devaient, au premier signal, faire jouer canons et arquebuses. Les assiégeants, qui avaient deviné ce stratagème, loin de ralentir leur marche et de laisser abattre leur courage, fondent précipitamment sur les portes des assiégés et, frappant à tort et à travers, de la hache et du glaive, se fraient un difficile passage au milieu des décombres et des cadavres. Quel tumulte ! Quel carnage ! Les gens du château sont saisis d'effroi et ne savent où diriger leurs coups. Le seigneur Hilaire, l'épée au poing et le casque en tête, excite ses hommes au combat. Sa voix est impuissante ; tous cèdent sans résistance à une force invincible. Les murs sont envahis ! Les tours des remparts croulent avec fracas ! Abandonné de ses plus fidèles, accablé d'épuisement, l'infortuné châtelain cherche un abri au fond de sa retraite ; mais il n'est pas de refuge inaccessible aux vainqueurs ; partout, ils sèment l'épouvante et la mort.

Hilaire de Lagrange est près de succomber sous le fer meurtrier de Raymond. A la vue de ce péril extrême, une femme accourt.

– Grâce ! s’écrie-t-elle. C’est mon père, mon soutien. Jeune guerrier, épargne sa vie, ou sur moi la première appesantis ton bras.

Il y avait en ce moment tant de vraie douleur sur les traits d’Irène de Lagrange, ses yeux lançaient un regard si imposant, que Raymond n’eût pas la force de faire usage de son arme.

– Jeune fille au cœur noble et courageux, tu vivras, dit-il, pour l’ornement du monde. Ton père aussi aura la vie sauve, puisque tu le veux.

– Oh ! Comment pourrais-je !... Sa bouche n’acheva pas.

Les soldats des chevaliers, qui, à l’exemple de leur intrépide chef, avaient passé subitement d’une rage aveugle à un pardon généreux, se répandent autour d’Irène et la contemplent avec respect.

La guerre était finie.

– Noble châtelaine, ajouta Raymond, le château de Mauriac restera debout ; le seigneur, ton père, sera libre désormais et gardera intact tous honneurs et privilèges ; mais à cette condition qu’Irène de Lagrange acceptera pour époux l’aîné des chevaliers des Néautouneix. Tes rares qualités t’ont placée bien haut dans l’estime publique ; je serais heureux d’en partager le fruit. Vois si je suis digne de te donner mon nom.

A ce discours, Irène pâlit davantage et se troubla visiblement. Ses lèvres purent à peine articuler quelques mots entrecoupés de longs soupirs.

– Mon père... est... le maître... de... mon sort...



En même temps, elle jette en tremblant un regard interrogateur sur le seigneur resté immobile et silencieux pendant ce dialogue.

Irène, dans le secret de son cœur, ratifiait sans réserve la loi du vainqueur, trop heureuse de soustraire à ce prix l'auteur de ses jours à une fin désastreuse. Raymond était un beau jeune homme ; ses yeux, où se peignaient les passions de son âme, révélaient un charme irrésistible : les dames d'alors se seraient vouées aux plus cruels tourments pour un de ses regards. Le preux chevalier avait suffisamment de modestie et feignait d'ignorer sa supériorité en amour. Il était, pour cela peut-être, prisé davantage de l'autre sexe.

Le seigneur Hilaire de Lagrange, mû par le sentiment de sa propre conservation, affecta envers Raymond une vive reconnaissance et jura d'en faire son fils. Au fond, il le détestait et se promettait bien de renverser un jour ses projets audacieux. Le seigneur de Mauriac avait l'humeur fière et irréconciliable ; naturellement enclin à la dissimulation, il cachait habilement l'arme de la vengeance sous les dehors trompeurs de ses actions.

Les chevaliers des Néautouneix, persuadés qu'ils étaient des bonnes intentions du maître, désertèrent incontinent le château de Mauriac, sans rançon, sans otage. Les soldats de l'une et l'autre bannière, imitant leurs chefs, s'embrassèrent tendrement à l'instant de cette séparation.

Raymond se repentit plus tard de sa trop confiante générosité.

Le seigneur Hilaire, prétextant la ruine de ses murailles, se mit bientôt à l'œuvre, et fit si bien que,

par le fait, il s'entoura d'une double enceinte et augmenta considérablement le nombre de ses tours. Pour détourner l'attention des chevaliers de ce surcroît de précautions, il avait soin, en toute occasion, de rehausser les avantages de la paix. Les descendants de Néautou croyaient assurément à ces vaines démonstrations, et se livraient, en toute assurance, aux douces occupations des champs. La forteresse des Néautouneix était dégarnie de soldats et pour ainsi dire ouverte aux attaques de l'ennemi. A la place des guerriers, on y voyait des jeunes femmes venues de loin, par ordre de Raymond, compagnes futures de sa fiancée.

Enfin arriva le jour où le premier né des chevaliers des Néautouneix et très gente et très vertueuse Irène de Lagrange devaient s'unir en mariage. A l'heure indiquée pour la cérémonie, le pont-levis du château de Mauriac étant baissé, un groupe de cavaliers richement vêtus, ayant Raymond en tête, se dirigeait vers la grande porte, au son des fanfares et des joyeux chants de guerre. Les gens du seigneur occupaient le haut des remparts ; et quand la troupe à cheval parut à bonne portée, ils firent sur elle une horrible décharge de mousqueterie. Le bruit de la fusillade, les voix menaçantes d'un côté, des cris de détresse de l'autre, retentissent sourdement, et donnent à cette scène un lugubre aspect. Au milieu de ce tumulte, on entend le sire de Lagrange vomir mille imprécations et exciter les siens au carnage.

– Voilà, jeune insensé, perturbateur téméraire de ma châteltenie, voilà ta récompense, s'écrie-t-il. L'hymen que tu espérais causera ta mort sur cette même terre où tu as osé insulter à ma puissance et arracher à ma fille un amour dont tu n'es pas digne.

Ces paroles s'adressaient à Raymond. Triste spectacle où triomphe la plus noire trahison !

Les chevaliers des Néautouneix sont percés de coups. Il leur reste cependant assez de force pour fuir avec quelques uns des leurs. Après l'action, le seigneur traître descend dans la plaine pour compter les victimes ; parmi les cadavres étendus sur le sol ensanglanté, il cherche en vain celui de Raymond ; sa fureur redouble alors et il médite de nouveaux expédients.

Irène, enfermée en lieu secret du château de Mauriac, expie le crime de son amour.

Raymond et Bertrand, sauvés comme par miracle, s'étaient retranchés derrière leurs murs des Néautouneix, relevés à la hâte, et en état cependant de résister à un coup de main. Malgré leurs blessures, ils passaient les jours et les nuits à commander l'exercice des armes, se préparant à de terribles représailles contre le seigneur de Mauriac. Au premier bruit de l'infâme trahison dont celui-ci s'était rendu coupable, mille habitants de la campagne, au moins, tous capables de combattre, avaient pris parti pour les chevaliers.

Hilaire de Lagrange était loin d'ignorer ce qui se passait au camp de l'ennemi ; aussi, de son côté, avait-il appelé sous les drapeaux bon nombre d'hommes de guerre habitués à lui venir en aide au moindre revers de fortune. Le château paraissait imprenable, tellement la défense y était bien organisée et l'ordre observé partout. Le seigneur donnait à ses soldats de sévères instructions et cherchait à relever leur ardeur guerrière par les discours les plus extravagants.

Les deux partis se préparaient à une nouvelle collision, animés d'un ressentiment égal ; l'un devait exterminer l'autre à ce terrible choc.

Du fond d'une tour obscure où l'a précipitée son père et seigneur, Irène entrevoit les maux prêts à éclater sur sa tête ; elle prie Dieu d'en arrêter le cours. Malheureuse victime ! L'innocence et la piété familiale n'ont pu la préserver du plus indigne traitement. Une douleur mortelle a déjà saisi son cœur et jeté dans son âme un profond découragement : elle n'est plus qu'un reste d'elle-même, tant il y a d'altération sur tous ses traits.

La providence, cette divine sagesse qui conduit toutes choses ici-bas, permit qu'une main amie rompît les chaînes de la noble fille de Mauriac. Il y avait là un vieil homme à cheveux blancs, attaché depuis de longues années au service du seigneur de Lagrange. Son grand âge le dispensait de porter les armes. Ce bon serviteur, Irène l'appelait son fidèle Joseph. Lui seul avait le droit de communiquer avec la jeune prisonnière. Une nuit que les gardes du château sommeillaient profondément, gorgés de vin, et que la plus grande obscurité couvrait les remparts, Joseph, en proie à une vive agitation, déserta sa couche et franchit doucement l'espace qui le séparait d'Irène.

– Noble fille de mon seigneur et maître, hâtez-vous, dit-il ; voici l'instant de fuir !

L'apparition inattendue du vieillard dans la tour, vers la onzième heure du soir, glaça de terreur celle dont l'imagination égarée grossissait les événements ; un moment, elle crut rêver ; mais bientôt un visage connu lui apparut à travers la pâle lumière qui veillait à ses côtés.

– Fuir ! répéta Irène toute tremblante ; quelque ordre nouveau ... Je meurs d'anxiété ... Parle !

– Hier, quand votre père apprit que les chevaliers approchaient de Mauriac à la tête d'une masse de gens, il rassembla les chefs principaux de ses jeunes miliciens, et leur fit cette harangue : « Nos ennemis osent encore se ruer sur ces murailles ; que chacun de vous anime ses propres soldats en marchant le premier au combat, et les rebelles fuiront épouvantés ou tomberont sous les coups de nos braves. Si, par malheur, la victoire était contre nous, foi de gentilhomme, vous péririez tous par ma main ; et (en montrant sa cape) je plongerais ce fer dans le sein d'Irène, pour qu'elle ne tombât pas vivante au pouvoir du félon Raymond ». J'étais à deux pas du seigneur. Bien persuadé qu'il s'agissait de vous, je prêtai l'oreille à ce discours ; jugez de ma peur lorsque j'entendis distinctement la menace proférée contre vous. Jusque-là mon dévouement à votre personne s'était borné à des vœux stériles ; maintenant, j'ai dû songer à vous sauver : tout est prévu pour l'exécution de ce dessein.

– Ô, mon généreux ami, ton récit me saisit d'horreur et d'effroi.

– Au soleil couchant, reprit Joseph, pendant que la troupe prenait le dernier repas de la journée, feignant l'intention de mon maître, j'ai fait distribuer aux soldats une quantité inaccoutumée de vin, sous le prétexte d'enhardir les cœurs timides en face du danger. Mon stratagème a réussi au-delà de toute espérance : nos gens ont bu à si bonne intention, que leurs sens se sont affaiblis peu après. Les sentinelles dorment partout, accablées du poids d'une singulière ivresse. Les issues restent libres à présent ; partons !

Minuit approche, et la garde pourrait s'éveiller à l'air froid du matin.

La pauvre recluse ne répondit pas. Ses forces, considérablement affaiblies, n'avaient pu suffire à tant de secousses ; elle était tombée dans un état complet d'évanouissement. Sans plus hésiter, Joseph prit Irène dans ses bras, et, retrouvant une vigueur de vingt ans, il se perdit sous les voûtes des longs corridors du château et gagna avec célérité la porte secrète qui menait hors des murs, puis erra dans les champs voisins ainsi chargé de ce précieux fardeau.

Quand la fille du seigneur de Lagrange reprit ses sens, elle reposait à côté de son libérateur, au milieu d'un bois qui formait une dépendance de Mauriac et en était distant d'un quart de lieue au plus.

– Grand Dieu, s'écria-t-elle, où suis-je ? Qui me conduit ? Joseph, est-ce bien toi ?

– Prenez courage, faible femme, vous avez subi la dernière épreuve. Bientôt vous trouverez un abri où l'on coule des jours ignorés et tranquilles.

– Des jours tranquilles ! Il n'y en aura plus pour moi, digne ami !

– Celui qui gouverne le monde allègera vos peines, et de toute sa puissance fera revivre l'espérance au fond de votre cœur.

– Hélas, j'étais née avec les conditions d'un parfait bonheur, et je me vois descendre au dernier degré des misères humaines. Dieu que j'implore, guidez les pas d'Irène fugitive, et épargnez à mon père le châtiment dû à ses crimes !

Joseph ajouta quelques mots qui firent sur Irène un puissant effet. Soudain, elle se leva de terre, et, saisissant la main de son guide :

– Poussons plus avant, lui dit-elle ; là-bas, sous les rochers qui bordent la forêt, nous pourrions attendre sans crainte le commencement du jour.

– Maudit soit le génie de vos pensées ! J'aimerais mieux tomber sous le couteau des assassins que d'aborder à cette heure la caverne que vous me dites.

– De ta crainte quelle est la cause ?

– L'esprit malin s'est fait l'hôte des rochers. Depuis bien des années, des feux sautillent à l'entour, à la faveur des ténèbres, et de sourds gémissements en ébranlent les voûtes. Il n'est pas un de nos guerriers qui osât aborder le lieu de ces scènes nocturnes.

– L'âme de quelque trépassé ?

– Ah, vous avez dit vrai, et là-dessus mon âme recèle un affreux secret.

Durant quelques instants, Irène resta sans voix. Le corps appuyé contre un chêne, elle attendait avec une curiosité inquiète, les révélations mystérieuses de son compagnon d'infortune.

La lune venait de se montrer à l'horizon, et de sa lumière vacillante perçait la voûte des arbres ; la fraîcheur du matin tombait sur la terre comme une douce rosée ; on n'entendait, dans tout le bois, que le léger bruissement des feuilles.

Joseph, qui avait pénétré le désir d'Irène, se posa en face d'elle, laissa s'échapper un pénible soupir de sa poitrine et parla ainsi :

– Avant de trépasser, votre mère me fit le dépositaire de ses derniers vœux. « Si ma fille devient grande, me dit-elle, ne lui retrace que bien tard les tempêtes qui agitèrent son berceau ». Longtemps je restai fidèle aux ordres d'une mourante ; mais ici le

destin dont vous êtes l'interprète me commande le récit des malheurs attachés à votre naissance.

Eugénie Daubermont, feuë votre mère, sortait de très nobles parents ; Pontoise était sa ville natale. A la prochaine chute des feuilles, il y aura, je crois, vingt ans qu'elle s'allia au seigneur de Lagrange, de ce temps colonel d'un régiment du roi, tenant garnison dans la petite cité d'Ile-de-France. Les premiers jours de l'hymen écoulés, votre père résigna son grade au plus jeune de ses frères, et revint aux champs, en compagnie de sa jeune épouse, désireux de recueillir l'héritage féodal de ses ancêtres. J'étais orphelin, et dès mon enfance j'avais été recueilli par la famille Daubermont. Sans fortune, sans parents, j'excitai la pitié d'autrui. A l'âge où la raison éclaire l'homme, je payai ma reconnaissance en dévouement à mes bienfaiteurs. Je le dis avec orgueil, je sus gagner leur confiance entière. Votre mère, dont j'avais recréé les jeunes ans, m'affectionna avec une bienveillance marquée. A son départ de Pontoise, elle me désigna entre tous les serviteurs de sa maison comme devant le suivre dans sa nouvelle et lointaine demeure. J'obéis joyeux à cet ordre de ma noble maîtresse. Hélas ! Je ne me doutais pas alors qu'il y eût devant elle tout un abîme de maux. Des réjouissances inaccoutumées furent célébrées au château par le seigneur de Lagrange en l'honneur de sa dame. Tant de magnificence était le fruit d'un amour sans mélange, présage d'un long bonheur. Mais le ciel, qui se plaît à troubler les joies humaines, réservait un funeste avenir à l'héroïne de ces fêtes.

Vertueuses châtelaine, Eugénie Daubermont comptait dix mois depuis la solennité de ses noces ; elle allait devenir mère. Dans l'attente de cet



événement, son époux faisait des vœux pour un enfant mâle : les grandes familles, vous le savez, ont de tous temps singulièrement prisé les garçons. Vous naquîtes pourtant, et le jour où vous vîntes au monde, vous fûtes entourée des plus douces caresses. Les hauts personnages de la juridiction de Mauriac, les vassaux, hommes et femmes, tous vinrent féliciter leur jeune *seigneuresse* sur son heureuse délivrance, et appliquer à votre front un double baiser, emblème d'amour et de respect. Au milieu de l'hilarité générale et des empressements d'une foule avide de contempler vos traits, le seigneur de Lagrange seul paraissait consterné ; il se tenait à l'écart, ayant soin d'éviter les yeux des assistants. Je me demandai, avec une certaine inquiétude, Je le confesse à présent, quel pouvait être le sujet de cette profonde tristesse, que d'autres, sans doute, regardèrent comme une vive émotion de plaisir. Une bouche auguste m'expliqua bientôt l'humeur sombre et rêveuse du maître de Mauriac. A quelques jours de là, j'étais dans la chambre à feu de l'infortunée qui vous donna le jour, assis à côté d'elle, sans façon, tel qu'un homme de qualité, car elle le voulait ainsi. Nous n'avions, ni l'un ni l'autre, proféré une seule parole. Cependant le visage de votre mère, sombre d'abord, se rembrunissait davantage ; de grosses larmes sillonnaient ses joues pâles et amaigries ; tous ses membres étaient agités d'une convulsion nerveuse.

« Joseph, me dit-elle après un moment de silence et avec l'expression d'une amère douleur, je suis bien malheureuse ! Mon enfant est condamnée à mourir ! Demain, à la nuit tombante, la pauvre innocente sera livrée aux mains des bourreaux et exposée à l'endroit de la forêt voisine le plus fréquenté des bêtes féroces.

Hilaire de Lagrange a dicté cet arrêt barbare. Son cœur de père s'est endurci devant un fatal préjugé ; les filles, a-t-il dit, portent malheur chez nous. Ô cruels ! Vous ne me l'arracherez pas ! » En prononçant ces mots, cette tendre mère fit un brusque mouvement ; ensuite ses forces l'abandonnèrent ; elle voulut parler encore ; sa langue n'articula que des mots confus.

Une nuit et un jour d'angoisses passèrent. Nous touchions à l'heure où allaient s'accomplir vos cruelles destinées. Je gagnai furtivement l'épaisseur de ce bois ; j'avais des armes ; mon visage était voilé. Une légère obscurité se répandait autour de moi ; le vent de l'orage mugissait violemment ; quelques gouttes d'une pluie glacée atteignaient mes mains brûlantes du feu de la fièvre. Il y avait dans l'atmosphère je ne sais quoi de sinistre, conforme aux pensées de mon âme. Je demandai à l'Etre suprême de soutenir mon courage.

Tout à coup, des traits de lumière vinrent frapper mes yeux, et un bruit sourd se fit entendre à une faible distance du lieu où j'étais. Des cris d'enfant se mêlaient par intervalle à ce vague bruit et aux sifflements de la tempête. Je ne doutai plus des desseins homicides du seigneur mon maître. Sans mesurer le péril, n'écoutant que l'élan de mon cœur, je courus par les sentiers détournés qui aboutissent au chemin de la grotte, et en peu de temps je fus face avec deux hommes de haute stature, munis de torches, au moyen desquelles ils éclairaient leur course mystérieuse.

– Arrêtez ! leur criai-je de prime abord.

Pour toute réponse, l'un de ces misérables allonge son bras et me porte un coup du tranchant de son épée. J'avais pressenti ce mouvement, et laissant pencher mon corps en arrière, l'arme put à peine effleurer ma

poitrine. Je me redresse sain et sauf, et pousse mon fer dans le sein du téméraire agresseur. L'autre s'apprête à me courir sus ; je le frappe à l'improviste : deux cadavres roulent à mes pieds. Ô bonheur inouï ! Parmi ce désordre de la mort, vous restâtes intacte : des mains criminelles qui vous étreignaient, vous étiez tombée sur le gazon, et les corps pesants de mes deux adversaires ne vous avaient point heurtée dans leur chute, frêle créature que vous étiez.

Ce n'était pas assez de vous arracher à une mort certaine ; il fallait de plus aviser au moyen de prolonger vos jours à l'insu du seigneur Hilaire. Je me hâtai d'obéir à cette nécessité. Vers le fond du bois était une cabane habitée par d'honnêtes bergers, faisant un ample produit du lait de leurs vaches, asile solitaire, rarement fréquenté des gens d'alentour. Je vous pris dans mes bras et fus vous déposer en cette habitation désolée, où, grâce à Dieu, vous trouvâtes un sûr refuge et une digne femme qui prit pitié de votre enfance.

— Comptez sur ma reconnaissance, lui dis-je ; bientôt je reviendrai afin de récompenser vos soins.

Après quoi je m'éloignai précipitamment. Agité de sentiments divers, je retournai à Mauriac par des routes inconnues. La plus parfaite tranquillité régnait au sein du château : gens de service, gardes et sentinelles, indistinctement, s'adonnaient au doux repos de la nuit. Pour moi, les heures se succédèrent, lentes et pénibles ; une mère désolée, un père impitoyable dans ses volontés, leur enfant préservé de la mort au prix d'un double meurtre, tel était le tableau qui s'offrait sans cesse à mon imagination et me condamnait à une dure insomnie. Nul mortel ne sut mes actions, ma *seigneuresse* exceptée ; je devais

cet aveu à sa douleur poignante. Quant au seigneur de Lagrange, il fut quelque peu surpris de la disparition des exécuteurs de son exécration ; il finit par croire qu'ils étaient devenus, avec l'enfant, la pâture des animaux sauvages.

Vers le même temps, une grande terreur se manifesta dans le pays ; la nuit venue, le plus hardi parmi les moins peureux n'osait porter ses pas du côté des rochers que vous me montriez du doigt tout à l'heure, où, disait-on, se donnaient rendez-vous tous les démons de l'enfer. L'ombre plaintive des deux inconnus tombés sous mes coups, me dis-je en secret, quoique partageant la frayeur commune, et les apparitions nocturnes, furent loin de s'évanouir du théâtre accoutumé. Encore aujourd'hui, s'il faut en croire la rumeur publique, il s'y passe d'inconcevables choses.

Le crime du seigneur de Mauriac resta couvert d'un secret impénétrable ; personne n'osa lui demander compte de son enfant. Votre mère elle-même fit taire sa peine, car il lui fut donné de s'assurer de votre existence.

Le château de Mauriac s'était rouvert aux amusements et aux fêtes quelque temps interrompus. Mille divertissements avaient déjà réjoui les hôtes de ces lieux, et leurs cœurs enivrés paraissaient désormais inaccessibles aux atteintes du sort. Vint le jour de la grande chasse : jeunes comtes et barons, liés d'amitié au seigneur votre père, réputés adroits, et infatigables à la course, devaient partager avec lui les plaisirs de la journée. Aux premiers rayons du soleil, les bois d'alentour retentirent des cris des chasseurs et des longs aboiements des chiens. Les battues commencèrent et l'ordre le plus parfait présida au

début ; mais, selon l'usage, l'ardeur des uns devança la lenteur des autres : tous marchèrent isolément. Emporté par son intrépidité, le seigneur de Mauriac dépassa de beaucoup le but convenu, et dans sa course démesurée il ne trouva que peine et fatigue. Le hasard lui offrit une petite habitation ; il y entra pour s'adonner au repos. Dans cette humble demeure, un seul objet attira ses regards : un tout jeune enfant, au sourire noble et gracieux, était suspendu au sein d'une femme et semblait faire l'orgueil de sa nourrice. Le maître de Mauriac ne pouvait détourner la vue de l'innocente créature qui était devant lui, où se retrouvait l'image frappante d'Eugénie Daubermont. Une croix d'or attachée au cou du nourrisson, portant une marque distinctive, ajouta à la préoccupation de votre père ; il s'enquit du nom de l'enfant, du lieu de sa naissance ; tout ce qu'il sut, c'est qu'une belle et grande dame visitait de temps à autre la pauvre cabane.

Le soir avait ramené les chasseurs au château. La maîtresse du logis, avec sa grâce accoutumée, prodigua ses attentions à sa joyeuse compagnie.

Au milieu de la grande salle était dressée une table de cent couverts, et de fraîches tapisseries recouvraient la surface intérieure des murs, laissant ressortir davantage la toile sombre d'une double rangée de portraits de famille. Des fleurs soigneusement conservées jonchaient le parquet et exhalaient un parfum suave ; de vives lumières relevaient l'éclat de cette parure. A un signal donné, deux portes s'ouvrirent, et une foule de convives, jeunes hommes et femmes, se répandirent dans le lieu du festin. Chaque cavalier tenait galamment la main d'une demoiselle et lui réservait une place à son côté. Brillante réunion ! La joie la plus franche en

rehaussait la magnificence. Aux mets exquis, précieux ornement du repas, une sage prévoyance avait mêlé les vins des meilleurs crûs, capables d'exciter le goût le plus rebelle. Les convives des deux sexes s'abandonnaient sans réserve à leur appétit. Toutes les langues étaient muettes ; on n'entendait d'autre bruit que le fracas argentin de la vaisselle, entassée sans précaution par douze laquais.

– Verse à boire, Alexis, mon digne échanton, dit le seigneur de Lagrange, prenant le premier la parole ; j'ai une soif de Tantale.

Là-dessus les verres s'emplirent et se choquèrent d'une étrange façon : en un instant trois cent flacons se vidèrent à la mémoire de St Hubert.

– Mes chers commensaux, continua l'hôte altéré, sur un ton qui décelait la plus profonde émotion, je vous constitue juges ici ; vous allez prononcer séparément sur le cas qui se présente : ne croyez pas que je veuille embarrasser vos consciences et mettre vos esprits en travail ; ma question sera claire et certes à la portée de tous : une femme méconnaît l'autorité de son époux et parvient à éluder ses ordres au moyen de secrètes manœuvres. Quelle punition doit-elle encourir ?

– Un froid dédain, répondit un voisin de droite.

– Pour moi, prononça une jolie dame qui venait ensuite, je voudrais qu'à une telle femme on rasât la chevelure.

Tous les suffrages étaient recueillis successivement, et, chose étonnante, la plus grande part d'indulgence venait du côté des hommes. Votre mère parla la dernière, contrainte, sans doute ; par une fatalité irrésistible, son arrêt fut terrible.

– Une noire prison, s’écria-t-elle, ne pourrait assez châtier, en cette occasion, le crime de lèse-puissance maritale.

Un sourd murmure accueillit ces paroles. Le seigneur de Lagrange sourit amèrement, et, feignant une ample satisfaction, il entama un autre discours.

Des fêtes aux tristes scènes de la vie, il n’y a qu’un pas. A peine Mauriac était redevenu calme et désert par l’absence des nombreux amis de la maison, qu’Eugénie Daubermont fut frappée d’un coup affreux : son époux et seigneur se hâta de faire peser sur elle tout le poids de sa colère et lui dicta en ces termes son immuable volonté :

– Vous n’avez pas craint d’enfreindre mon autorité suprême en détournant votre enfant du supplice qui l’attendait. Eh bien, madame, préparez-vous à expier durement votre culpabilité. Le hasard m’a mis sur la trace de vos machinations ; j’ai rapproché les faits ; j’ai puisé dans le passé des indications certaines ; je sais tout maintenant. Avant que le soleil recommence sa course, vous souffrirez au fond de la plus sombre de nos tours la peine des condamnés.

Je vous applique votre propre sentence : quand je faisais une épreuve qui semblait un jeu, la justice s’est manifestée par votre bouche. Cette fille que j’avais vouée à la mort et que vous avez préservée au mépris de ma résolution ne doit pas mourir maintenant : j’en ai fait le vœu. Pour accroître vos tourments, je la rappellerai bientôt en cette demeure et j’aurai soin de la soustraire à vos regards ; vous entendrez ses jeunes cris, et il ne vous sera pas permis de la serrer dans vos bras. Allez, n’espérez plus le pardon de vos fautes.

Cette cruelle menace se réalisa en tous points. Eugénie Daubermont, votre mère, fut plongée dans l'obscur tour d'où, naguère je vous ai arrachée. Elle y trouva les plus dures angoisses et rendit l'âme entre mes bras après une année de captivité.

Au récit de Joseph, Irène de Lagrange était restée en proie à une sombre rêverie et à une froide immobilité qui semblait la priver de tout sentiment.

Alors l'aube matinale commençait à percer le voile de la nuit ; les cloches d'alentour saluaient la lumière naissante ; les oiseaux désertaient leur couchée et gazouillaient au milieu des buissons. Les deux fugitifs, jugeant l'heure opportune, gagnèrent la hauteur des bois et marchèrent longtemps à l'aventure.

Cependant les chevaliers des Néautouneix étaient devant le château de Mauriac, donnant aux leurs le signal d'un assaut général. Le seigneur Hilaire, croyant toute résistance inutile, épuisé d'ailleurs par le nombre de ses blessures, s'éloigna furtivement du sein de ses murailles et s'en fut demander asile au seigneur de Beauséjour, son parent et allié. On dit qu'à peine arrivé à sa destination, il succomba à la suite d'atroces douleurs.

Sa mort mit fin à la guerre. Libre de ses volontés, Irène sortit du cloître où elle s'était reléguée, et s'unit en mariage à Raymond, l'aîné des chevaliers des Néautouneix. Il n'y eut plus désormais qu'une bannière dans le riant vallon de *Douce-Ceillade*<sup>9</sup>.

Léon Lar...<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Douce-Ceillade est selon quelques étymologistes, la racine de Douzillac. Cité dans une correspondance privée de Marcelin Larose, rédacteur en chef du journal royaliste « la Quotidienne », avec Eymeric Chevalier-Lareygne.

<sup>10</sup> Voir renvoi n° 3



**Lettre de Mr Auguste DUPONT, rédacteur-  
éditeur de l'Echo de Vésone et des Annales  
agricoles et littéraires à  
Mr Léon Chevalier-Lareygne, notaire à Douzillac**

*Périgueux, le 2 juillet 1845.*

*Monsieur,*

*J'ai reçu votre chronique sur le château de Mauriac. Elle passera en feuilleton dans un de nos plus prochains numéros.*

*Mais je ne partage pas votre avis sur l'inopportunité de lui donner accès dans les annales. Cette publication n'est pas à ce point classique, scientifique et positive, qu'elle ne comporte bien quelques sujets d'imagination et de pure imagination.*

*Je désirerais toutefois que vous puissiez me procurer un dessin du château de Mauriac que je ferai lithographier.*

*Je compte sur votre obligeance à ce sujet et vous prie de recevoir mes remerciements de mes provocations à de fréquentes communications.*

*Votre affectueux serviteur  
Auguste Dupont*

**Note, non datée, signée « E.R »**

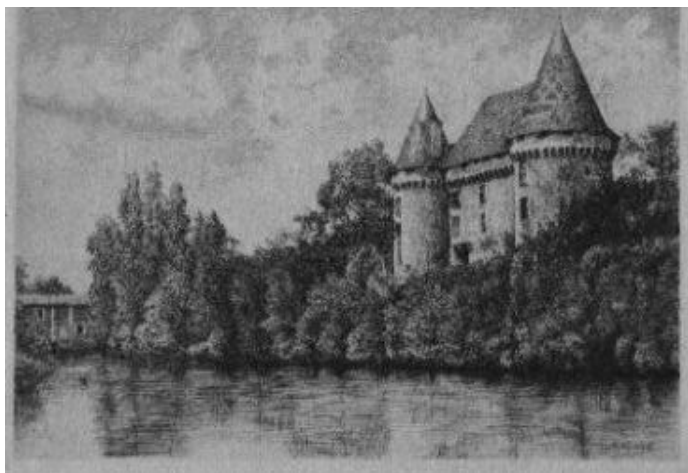
*Nouvelle notice sur le château de Mauriac, commune de Douzillac*

*Si, comme l'a écrit en style pur et élégant, notre estimable compatriote dans le feuilleton de l'Echo de Vésone n° 88 de l'année 1845, le château et la juridiction de Mauriac ont appartenu à un marquis de Lagrange, il faut en reculer l'époque à un temps de beaucoup antérieur à 1605 ; car ainsi que le justifie Mr Dessales, membre de la Société Royale des Antiquaires de France, le château de Mauriac, le terre de ce nom et celle de Beauronne appartenaient avant 1605 aux Seigneurs de Talleyrand et le dernier possesseur avant la révolution de 1789 était la Marquise de Talleyrand née Chamillard, fille d'un ministre que ses vertus privées plutôt que ses talents politiques avaient, sur la fin du règne de Louis XIV, appelé à la dignité de 1<sup>er</sup> ministre sur les recommandations de Madame de Maintenon (voir Histoire de France à l'usage des élèves de l'école militaire, seconde partie, p 160 ; voir aussi la Vie du Maréchal de Turenne par Dubuisson).*

*D'après la tradition, parmi les derniers descendants d'un anglais du nom de Niowtow, furent deux frères du nom de Chevalier, l'un, espèce de Lucullus et par cela même appelé le Magnifique, qui se retira dans un couvent et dont les biens passèrent à titre de vente dans les mains de M.M Lareygne et*

*Dubut ; l'autre appelé Marin et par ironie Mandrin, parce qu'il s'était enrichi en faisant le commerce de contrebande du temps des flibustiers, et dont les biens avec ceux d'un nommé Dévaux furent confisqués par arrêt du parlement du 13 mai 1743, parce qu'il était sorti de France et fait son négoce dans les colonies anglaises. (Voir l'arrêtiste Denizart l.c au mot colonies).*

E.R



Le château de Mauriac à Douzillac